



---

# communiqué

---

Date Le 8 février 1991

No. 31

Pour publication

## Le gouvernement du Canada dévoile des propositions pour l'après-guerre

Le gouvernement du Canada propose la tenue d'un sommet mondial sur le contrôle des armements et offre de participer à une force de maintien de la paix dans le cadre des efforts déployés pour instaurer une paix durable dans la région, une fois terminée la crise du golfe Persique.

Ces propositions ont été faites aujourd'hui dans deux importants discours prononcés l'un par le Premier ministre Brian Mulroney, l'autre par le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Joe Clark. Elles sont fondées sur quatre principes directeurs, à savoir:

- aucun compromis quant au retrait inconditionnel de l'Iraq du territoire du koweïtien;
- toute proposition de paix doit recevoir l'aval des gouvernements et des populations de la région;
- les Nations Unies doivent faire partie intégrante de la solution;
- la sécurité régionale doit couvrir tous les aspects - politique, économique, militaire et humanitaire.

Les principaux éléments des propositions canadiennes sont, en bref:

**Aide humanitaire :** Le Canada accordera une aide humanitaire aux victimes immédiates de la guerre. Il appuierait tout effort de grande envergure supervisé par le Bureau du Coordonnateur des Nations Unies pour les secours en cas de catastrophe et le Haut-Commissariat pour les réfugiés et ayant pour but d'aider les travailleurs itinérants, ainsi que les Koweïtiens et les Iraquiens touchés par la guerre;

**Maintien de la paix :** Le Canada est disposé à participer à des efforts de maintien de la paix pour contrôler le désengagement des soldats et le rapatriement des prisonniers de guerre, et pour assurer la paix et l'ordre pendant les négociations sur des arrangements de sécurité pour le long terme. Le Canada estime que le gros des forces de maintien de la paix devraient être fournies par les États arabes, les États musulmans non arabes et peut-être les pays nordiques et d'autres pays ayant l'expérience de ce genre d'opérations;

**Environnement :** Outre qu'il fournit à Bahreïn et au Qatar des experts et du matériel pour le nettoyage des zones souillées par le pétrole, le Canada est disposé à accueillir une conférence de juristes en vue d'élaborer des mesures pour renforcer le droit international et empêcher que l'environnement ne soit utilisé comme arme ou moyen d'extorsion.

**Sécurité :** Le Canada est d'avis que tous les pays de la région doivent avoir la possibilité de contribuer à la conception et à la mise en oeuvre de tout régime de sécurité régional, et qu'un tel régime doit reposer sur des frontières garanties et des mesures de défense collective.

**Conflit arabo-israélien :** Le Canada estime par ailleurs qu'il est nécessaire et urgent de progresser sur la question du conflit arabo-israélien. À cet égard, le Canada est en faveur de la mise en place d'un processus de dialogue constructif qui mène à un règlement global négocié sur la base des Résolutions 242 et 338 du Conseil de sécurité des Nations Unies. Ce processus pourrait comprendre la convocation d'une conférence structurée de telle sorte qu'elle facilite les efforts de règlement des différends entre les parties directement concernées.

**Développement économique :** Le Canada est d'avis qu'une initiative conçue sur le modèle du Plan Marshall, pouvant être établie dans le cadre d'institutions régionales existantes et financée dans une large mesure à partir de ressources de la région, contribuerait au développement économique et, à terme, à l'instauration de la paix dans cette partie du monde.

**Prolifération des armements :** Le Canada propose que les Nations Unies convoquent un sommet mondial sur les engins de guerre et les armes de destruction massive afin de mobiliser la volonté politique et de dynamiser les efforts pour aboutir à des résultats sur le court terme.

Au cours des quelques prochaines semaines, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures se mettra en rapport avec d'autres

gouvernements ainsi qu'avec des leaders mondiaux afin de discuter de ces initiatives et d'autres idées qui pourraient être utiles à la conception d'une formule en vue de l'instauration d'une paix durable dans la région.

- 30 -

Pour de plus amples renseignements, les représentants des médias peuvent communiquer avec le :

Service des relations avec les médias  
Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada  
(613) 992-6346